



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 avril 2021  
16 heures 30

-----

GFVC

N° 002695

Cofinancements -  
Demande de  
subvention auprès  
de l'Agence de l'eau  
Rhône Méditerranée  
Corse dans le cadre  
du dispositif  
«Rebond Eau  
Biodiversité Climat  
2020-2021» pour  
l'aménagement de la  
Place Jean-Jaurès

Affiché le :

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 20 avril 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Emilie SIAS (2ème adjoint) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint)

**ABSENTS EXCUSÉS:**

**ABSENTS :**

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

Pour rappel, la commune s'est engagée dans la rénovation de son espace urbain et de son centre-ville. Après la réhabilitation/piétonisation de la Place Carnot et de la place de la Mairie, la rénovation du jardin public et de la gare routière, la commune souhaite poursuivre dans cette voie afin de rendre son cœur de ville plus attractif en l'adaptant à la demande de la population et en prenant en compte les normes environnementales.

De plus, l'étude thermique des espaces publics de notre commune, pilotée par le Parc Naturel Régional du Luberon, a permis de confirmer l'existence d'îlots de chaleur.

Il est prévu la piétonisation de la Place Jean-Jaurès en créant un espace nature (Parc) et en privilégiant la désimperméabilisation de la plus grande partie de sa surface (déconnexion du pluvial), ce qui fera écho à la maison du Parc.

Ce projet a été confié à la SPL Territoires 84.

**Considérant**, le dispositif de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse intitulé « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 »,

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20210420-2695-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2021  
Date de réception préfecture : 26/04/2021

Et plus particulièrement ses objectifs que partage la commune d'Apt :

*« Afin de bien positionner l'action en faveur de l'état des eaux et de la biodiversité comme une priorité majeure des collectivités, plus que jamais nécessaire dans le contexte de changement climatique, l'agence de l'eau adapte et élargit temporairement ses règles d'intervention. Il s'agit d'accélérer le redémarrage des investissements dans le domaine de l'eau, en faveur des services d'eau et d'assainissement, mais aussi de la protection de la ressource en eau, de la restauration de la biodiversité et des milieux aquatiques, de la lutte contre les pollutions et des économies d'eau, autant de priorités de la feuille de route issue des Assises de l'eau ».*

**Considérant**, que la phase 1 des travaux, concernant la réalisation des études de conception et des réseaux enterrés, a fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'État dans le cadre de la DSIL classique,

**Considérant**, que la commune a été retenue « petite ville de demain » et qu'elle se trouve en Zone de Revitalisation Rurale,

**Considérant**, que l'objet de cette demande concerne l'ensemble des travaux (phase 1 et 2),

Madame le Maire propose de solliciter l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 635 520 € pour l'opération « Aménagement de la Place Jean-Jaurès ».

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Phase 1				
Dépenses		Recettes		
mission architecte	85 440,00 €	DSIL classique	105 360,00 €	40,00 %
mission OPC	13 000,00 €	Agence de l'eau	79 020,00 €	30,00 %
autres dépenses (géotechn, géomètre, SPS,...)	38 000,00 €			
Travaux réseaux	126 960,00 €	Ville d'Apt	79 020,00 €	30,00 %
<b>Total phase 1</b>	<b>263 400,00 €</b>	<b>Total phase 1</b>	<b>263 400,00 €</b>	
Phase 2				
Dépenses		Recettes		
Travaux aménagement	795 000,00 €	Agence de l'eau	556 500,00 €	70,00 %
		Région SUD	79 500,00 €	10,00 %
		Ville d'Apt	159 000,00 €	20,00 %
<b>Total 2</b>	<b>795 000,00 €</b>		<b>795 000,00 €</b>	
Projet global				
Dépenses		Recettes		
Études et travaux	1 058 400,00 €	DSIL Classique	105 360,00 €	9,95 %
		Agence de l'eau	635 520,00 €	60,05 %
		Région Sud	79 500,00 €	7,51 %
		Ville d'Apt	238 020,00 €	22,49 %
<b>Total</b>	<b>1 058 400,00 €</b>		<b>1 058 400,00 €</b>	

## LE CONSEIL

### A L'UNANIMITE

**Approuve**, le projet de rénovation de la Place Jean-Jaurès et le plan de financement.

**Sollicite**, l'agence de l'eau à hauteur de 635 520 €.

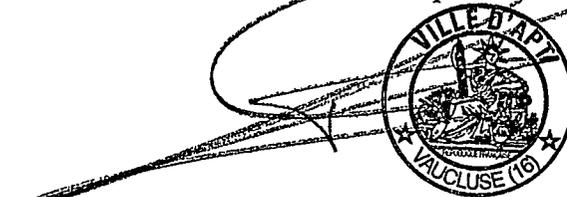
**Autorise**, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210420-2695-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2021  
Date de réception préfecture : 26/04/2021

vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210420-2695-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2021  
Date de réception préfecture : 26/04/2021